

Date(s) :

Jeudi 23 octobre de 14h00 à 17h30 et
vendredi 24 octobre 2025 de 9h00 à
12h30

Durée : 1 jour (2 x 3,5 heures)

Lieu :

Fédération nationale Familles Rurales
7 cité d'Antin, 75009 Paris
ou en visioconférence

Coût de la formation :

ACN - Uniformation
(Prix public : 420 € la session)
Si annulation <72h : 50 €

Thématique : RH / Management

Cycle Actualités RH

Droit social

Parcours CCN Eclat : Contrats et paies

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître les particularités des contrats de travail de la branche Éclat
- Savoir gérer les modifications des contrats de travail
- Connaître les éléments conventionnels de rémunération et leurs modalités de calcul
- Connaître les obligations sociales spécifiques dans la branche et réaliser les paies des statuts atypiques

Prérequis :

Exercer des responsabilités en gestion des ressources humaines, en droit social au sein d'une structure Familles Rurales

Effectifs :

Jusqu'à 15 participants

Méthodes pédagogique

- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (questions/réponses, cas pratiques)
- Une pédagogie active et participative favorise la dynamique du groupe
- L'échange et l'analyse se font à partir des situations concrètes apportées par les participants et des apports de la formation
- Remise d'un support pédagogique

Public concerné :

• Juristes, gestionnaires RH, RRRH des fédérations du réseau Familles rurales

Accessibilité :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

Programme de la formation :

- Présentation et étude de l'ensemble des contrats applicables dans la branche
- Rédaction et modification du contrat de travail
- Les éléments conventionnels de rémunération
- Les particularités conventionnelles et légales pour la paie

Les participants pourront amener des documents de travail (fiches de paie et contrats) qui pourront être étudiés en séance.

Compétences visées :

- Suivre l'ensemble des thèmes marquants de l'actualité sociale
- Être à jour des nouveautés législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Disposer de solutions pratiques et directement opérationnelles
- Connaître les réformes sociales en cours et à venir pour développer ses compétences d'argumentation et d'accompagnement

Modalités d'évaluation :

• Évaluation "à chaud" de la formation

• La fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations de la formation.

Inscriptions :

[Cliquez sur le lien ou nous contacter](#)



Contact :

Familles Rurales Académie
Fédération nationale
formation@famillesrurales.org
01 44 91 88 88



Formateur/trice :

Mélanie SOUTERAU,
Avocat conseil - Associé
Droit du travail, Droit de la sécurité
sociale et de la protection sociale
Barthélémy Avocats